

reçu le
- 5 NOV. 2020
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON



Etablissement Public Industriel et Commercial

*Office de Tourisme
Office du Commerce et de l'Artisanat
Maison de l'Huître
Camping municipal de Verdalle
Balade des 7 Ports - Thrillers*

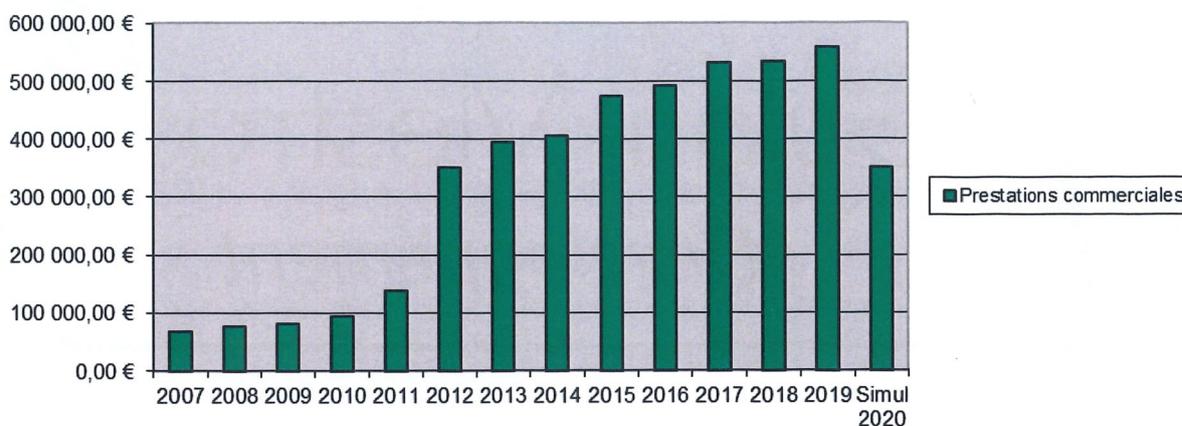
Débat d'orientations budgétaires 2021

Octobre 2020

I. ELEMENTS CONCOURANT A L'ESTIMATION DU RESULTAT 2020

Recettes commerciales

Une année 2020 marquée par la pandémie du COVID 19.

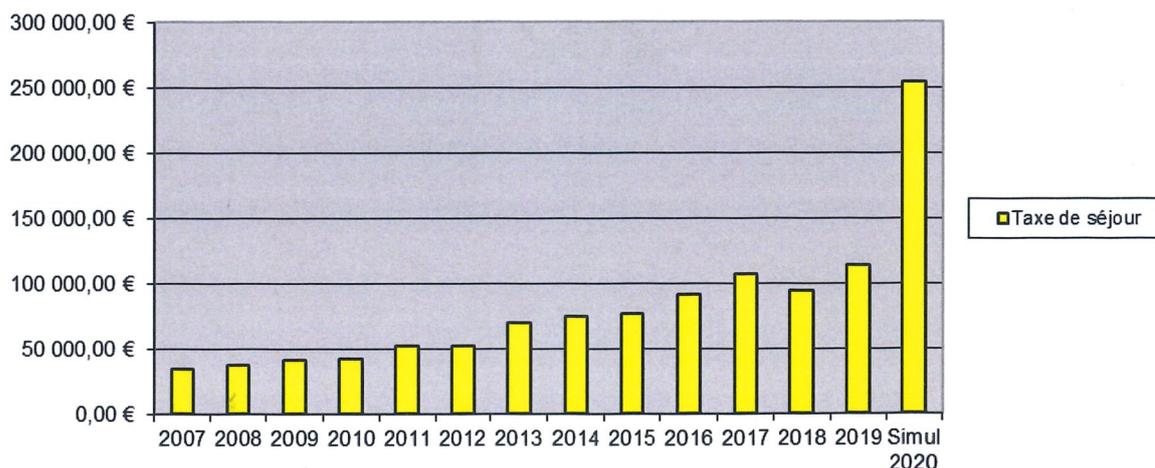


La période de confinement, les mesures barrières liées au COVID 19 ont impacté de façon importante l'activité commerciale de l'EPIC.

- Prévission d'une baisse du CA du camping de 31%
- Prévission d'une baisse du CA de la Maison de l'Huître de 50%
- Prévission d'une baisse du CA de l'Office de Tourisme de de 24%

Les recettes commerciales 2020 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT devraient donc s'élever au 31 décembre à 350 000 € contre 559 000 € en 2019, soit une baisse de 37%. Si cette baisse est forte elle reste toutefois moins importante que ce que nous craignons au moment de l'élaboration du budget supplémentaire 2020 avec un montant prévisionnel inscrit de 247 680 €.

Taxe de séjour



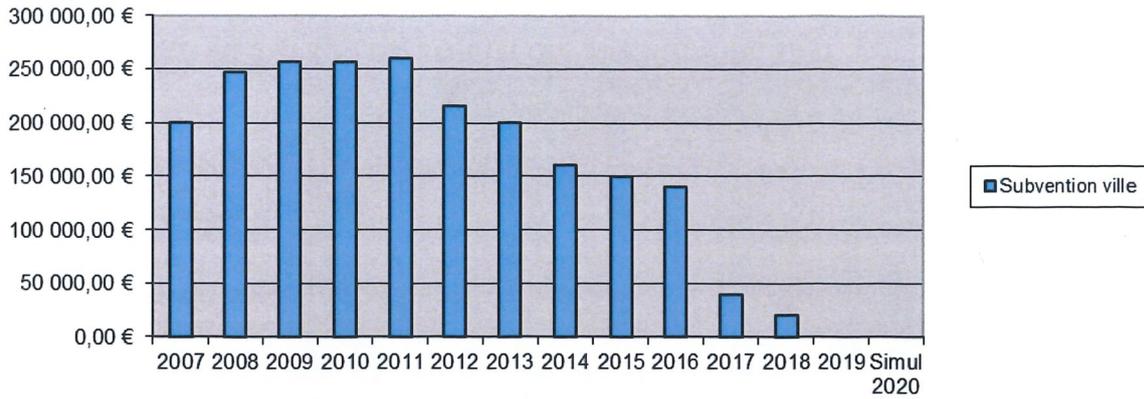
La taxe de séjour va jouer un rôle très important pour équilibrer le budget 2020 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT. Le montant perçu en 2020 sera assez exceptionnel en raison du reversement des plates-formes de location au titre de 2019 qui a été intégré au budget 2020. Par ailleurs, les plates-formes ont reversé en juillet 2020 la part du 1^{er} semestre 2020 et doivent reverser en décembre la part du second semestre.

A cela nous prévoyons pour la fin d'année en supplément :

- Un encaissement des professionnels au titre de l'année 2020 de 55 000 € contre 67 000 € en 2019 (effet COVID)
- Un encaissement des particuliers en direct de 12 500 € au lieu de 20 000 € en 2019 (effet COVID)
- Un reversement des plates-formes en décembre de 46 000 € (estimation)

Le montant total de taxe de séjour devrait donc s'élever 254 000 € alors qu'il avait été prévu 164 000 € lors budget supplémentaire.

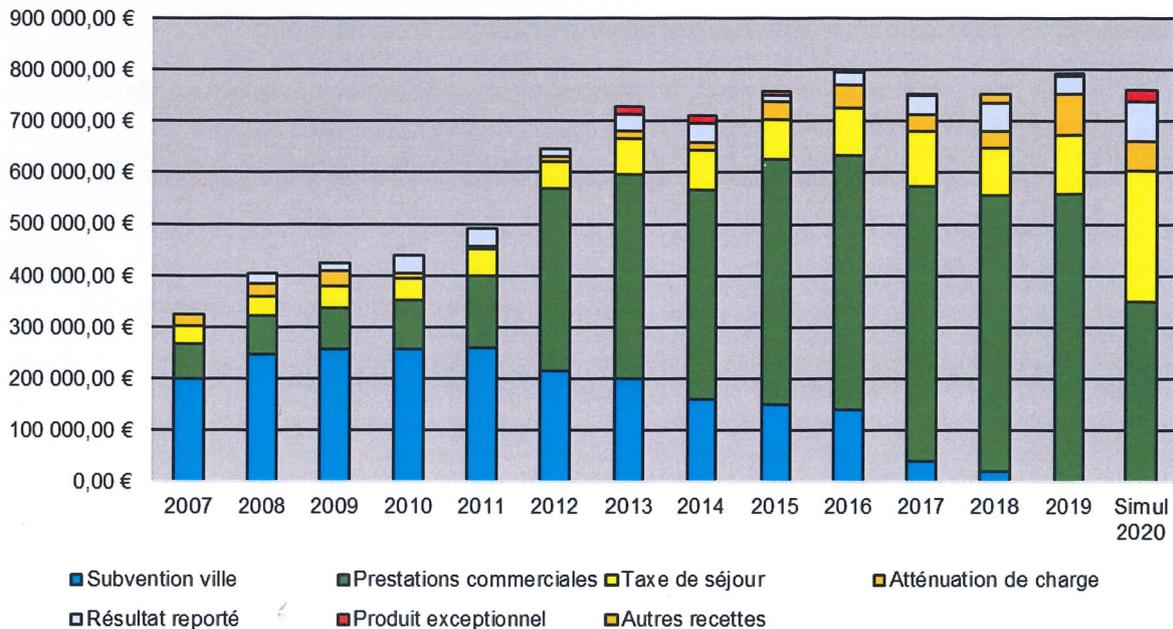
Subvention de la ville



En raison de l'impact du COVID qui a impliqué une révision du budget de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT en cours d'année, la ville a accordé à l'EPIC en juin une subvention exceptionnelle de 200 000 € afin d'assurer la continuité des missions qui lui avaient été confiées. Au final, il ne sera probablement pas nécessaire d'avoir recours à cette subvention en 2020, pour 3 raisons :

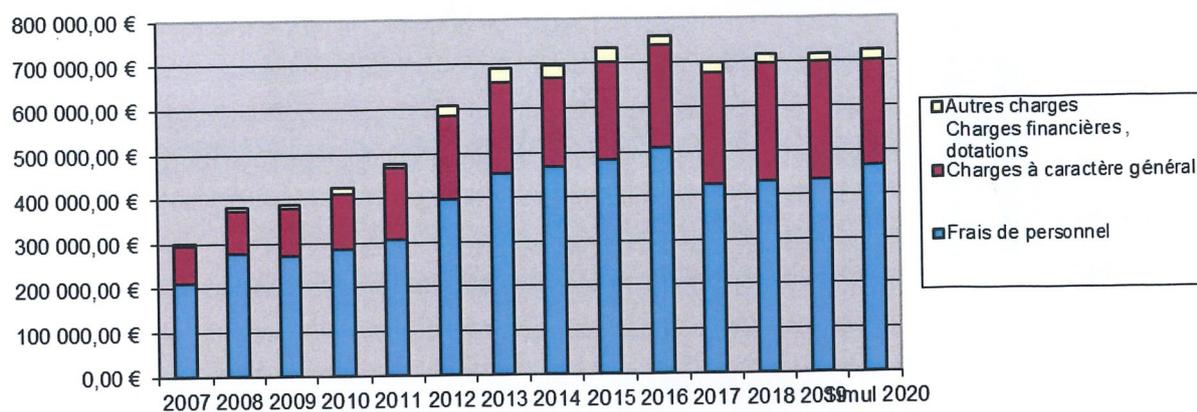
- Une baisse des recettes commerciales dans une ampleur moindre que prévue,
- Une prévision importante du montant de la taxe de séjour à percevoir,
- Des recettes supplémentaires : chômage partiel, assurance perte d'exploitation pour le camping.

Synthèse des recettes 2020



Les recettes globales de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT devraient s'élever aux alentours de **760 000 €** en 2020 contre 793 150 € en 2019.

Charges d'exploitation 2020



Les charges d'exploitation devraient s'élever globalement à **724 300 €** en 2020 soit une quasi-stabilité par rapport à 2019 : 716 131,39 €. +1%.

- Les frais de personnel (464 990 €) représenteront 64% des charges d'exploitation. Ils progresseront par rapport à 2019 : passage à temps complet des guides à temps partiel de la Maison de l'Huître, agent d'entretien supplémentaire au camping.
- Les charges à caractère général (236 300 €) représenteront 33% des charges d'exploitation. Elles seront en diminution par rapport à 2019.
- Les autres charges (22 950 €) représenteront 3% des charges d'exploitation.

Synthèse des éléments concourant à l'estimation du résultat 2020 au 1^{er} octobre 2020

- ↘ : Une baisse des recettes commerciales dans une ampleur moindre que prévue au budget supplémentaire.
- ↗ : Une augmentation de la taxe de séjour.
- → : Une stabilité des charges d'exploitation.
- Une estimation du **résultat prévisionnel d'exploitation** supérieure à **35 000 €** non assujettis à l'Impôt sur les Sociétés.

II. ORIENTATIONS 2021

1. LA PRISE EN CHARGE DE NOUVELLES MISSIONS EN 2021

2021 : 1^{ère} année pour l'Office du Commerce et de l'Artisanat

Rappel des missions de l'OCA :

- Mener des actions de promotion du commerce et de l'artisanat local,
- Mettre en place des animations commerciales de quartiers sur l'ensemble de l'année,
- Assurer l'interface et le lien entre les acteurs économiques de la commune et les partenaires institutionnels,
- Accompagner et mettre en place des actions de formation au bénéfice des commerçants et artisans locaux.

A intégrer au budget 2021 de de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT :

- Poste de Manager de ville,
- Frais de fonctionnement : communication, fluides, fournitures, adhésion aux différents réseaux nationaux (Manacom, Centre-ville en mouvement) ...
- Une ligne budgétaire pour la mise en œuvre d'actions à définir dans les domaines de la promotion, de l'animation et de la formation.

Le coût spécifique de l'OCA à intégrer au budget global de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT est estimé à **69 830 €**.

Le Festival THRILLERS

Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT s'engagera dans une nouvelle compétence culturelle avec la gestion de la future salle de spectacle, en partenariat avec les services culturels et techniques de la ville. Dès 2021, la ville a souhaité engager l'EPIC dans cette nouvelle voie en lui attribuant le portage financier du Festival THRILLERS, l'organisation de l'évènement, la définition des contenus et des auteurs invités relevant de la Médiathèque.

A intégrer au budget 2021 de de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT :

- Les coûts d'organisation de la manifestation (frais de réception, d'hébergement, d'animation...) estimés à **47 250 €**,
- Les recettes liées aux différents partenaires privés estimées à **13 100 €**.

Le classement des meublés de tourisme

A la suite d'une formation, Claudine LORIOD, Responsable accueil de l'Office de Tourisme et Elodie ABIVEN, conseillère en séjour, vont être auditées le 8 décembre 2020 afin d'être accréditées par Atout France pour procéder au classement des meublés de tourisme, selon les critères définis au niveau national.

Aujourd'hui les visites de classement (payantes) sont effectuées par l'Agence Départemental de Développement touristique sur demande de l'OT, ou bien des sociétés privées. Les propriétaires sont donc tributaires des créneaux de visites mis à disposition. Cette accréditation permettra donc à Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT de proposer aux propriétaires de location une nouvelle offre de services mais surtout une plus grande réactivité pour effectuer les visites.

Cette action a pour objectif également d'inciter les prestataires à qualifier leur offre par le classement, ou la labélisation.

Il est proposé que l'Office de Tourisme applique des tarifs de visite 15 € moins cher que l'Agence Départemental de Développement touristique, soit :

Visites de classement 2021	Proposition
Studios	165,00 € TTC
T2 au T4	185,00 € TTC
T5 et plus	235,00 € TTC

Une trentaine de classement ou renouvellement de classement est effectuée chaque année. On peut donc estimer aux environs de **4 500 €** le montant de la recette qui sera générée par ce nouveau service.

2. LA POURSUITE DES ACTIONS ANNUELLES

L'Office de Tourisme poursuivra ses actions annuelles de promotion avec l'édition d'un nouveau guide touristique mettant en avant l'identité de la station. De plus, des supports spécifiques seront réalisés pour promouvoir les différentes billetteries et visites proposées par l'EPIC.

L'OT organisera en juin 2021 une rencontre avec l'ensemble des professionnels du tourisme. Il apportera également un soutien technique et financier à la mise en œuvre des actions de communication entreprises par l'Association Gujan-Mestras Bassin des Loisirs.

L'OT organisera également la Balade des 7 Ports. Proposition de date : Dimanche 25 avril (marée haute à 17h20 - coef 91, 2 zones en vacances).

L'OT proposera comme chaque année une offre de visites guidées pour la saison 2020 autour du Blockhaus du Parc de la Chêneiraie, du sentier du littoral, de l'estran à marée basse plage de La Hume et du port de Larros.

L'OT poursuivra le programme des sorties sur le Bassin d'avril à la fin des vacances de Toussaint avec des tours de l'île avec ou sans escale au Cap Ferret, des navettes La Hume-Cap Ferret et également des balades découvertes en chaland.

Enfin l'OT renouvellera au début de l'année 2021 son classement en catégorie I.

Concernant la **Maison de l'Huître**, les actions à mettre en œuvre portent sur l'édition des flyers et leur diffusion auprès des sites touristiques dans une zone de chalandise d'environ 1h30, l'achat d'espaces publicitaires, l'affichage, les campagnes d'e.mailing, ... Des aménagements au niveau du parcours découverte extérieure (exposition de matériel, table en terrasse ...) seront proposés afin d'enrichir cet espace.

Pour le **camping municipal de Verdalle** :

- Proposition date d'ouverture : **vendredi 9 avril** (1 jour avant le début des vacances de Pâques).
- Proposition date de fermeture : **dimanche 3 octobre**.

3 périodes tarifaires : Basse saison / Moyenne saison / Haute saison.

- Basse saison : du 9 avril au 24 juin et du 5 septembre au 3 octobre.
- Moyenne : du 25 juin au 8 juillet et du 29 août au 4 septembre.
- Haute Saison : du 9 juillet au 28 août.

En parallèle à ces actions, l'EPIC doit prévoir les enveloppes budgétaires nécessaires au fonctionnement et à la maintenance de 9 points « **WIFI TERRITORIAL** » sur la commune ainsi qu'aux échanges et accueils de délégations dans le cadre du jumelage avec la ville de **Santa Maria de Cayon** en Espagne.

S'agissant des **frais de personnel**, ils représentent chaque année le poste de dépense principal de l'EPIC. Les charges de personnel devront prendre en compte la création du poste de manager de ville, l'évolution annuelle de 1% de la prime d'ancienneté pour le personnel relevant de la convention collective des organismes de tourisme ainsi que d'éventuelles augmentations de rémunération.

Enfin, **les frais de structure** devront prendre en compte les charges liées au fonctionnement des différents sites gérés par l'EPIC et ses deux véhicules de service. Ces coûts intègrent les dépenses d'énergie, les assurances, les contrats de maintenances, les honoraires, l'achat de marchandises....

3. RECETTES COMMERCIALES : UNE PREVISION BASEE SUR L'ANNEE 2019

Concernant l'estimation des recettes commerciales générées par la Maison de l'Huître, le camping municipal de Verdalle et l'Office de Tourisme, il est proposé de se baser sur les chiffres réalisés en 2019. Ces estimations pourront être révisées en cours d'année si le COVID devait à nouveau perturber le déroulement de la saison 2021.

S'agissant des tarifs qui seront appliqués au niveau des différentes prestations proposées par Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, il est proposé de ne pas les augmenter et de rester sur des montants identiques à 2020, à savoir :

Office de tourisme

Prestations pour les particuliers 2021	Proposition
Pack "Guide 2021 + site web + disponibilités"	90,00 € TTC
Pack "Guide 2021 + site web + disponibilités" / 1 hbgt suppl.	35,00 € TTC
"Site web + disponibilités" après parution guide	60,00 € TTC
"Site web + disponibilités" / hbgt suppl. après parution guide	20,00 € TTC

Cette prestation s'adresse aux propriétaires de meublés et chambres d'hôtes classés ou labellisés souhaitant figurer dans le guide 2021 et sur le site web de l'Office de Tourisme.

Encart pub guide 2021 / professionnels	Proposition
1/8 ^{ème} de page	250,00 € TTC
¼ de page	450,00 € TTC
½ page	800,00 € TTC
Page complète	1 500,00 € TTC

Site Internet Office de Tourisme 2021	Proposition
Page d'accueil du site (trimestre)	500,00 € TTC
Pages des Rubrique générales : A voir, A faire / Ou dormir / Ou manger (trimestre)	400,00 € TTC

Tous les professionnels apparaissent de façon systématique sur le guide et le site de l'Office de Tourisme. Ces propositions s'adressent aux professionnels souhaitant mettre en avant leurs prestations par l'achat d'espaces supplémentaires.

Maison de l'Huître

Entrées Musée 2021	Proposition
Adultes	5,90 €
Enfants (5 à 14 ans)	3,90 €
Groupes adultes	4,50 €
Scolaires	3,50 €
Pers. sans emploi – Etudiants Personnes en situation de handicap	4,90 €

Visites Port de Larros 2021	Proposition
Adultes	5,00 €
Enfants (5 à 14 ans)	4,00 €
Groupes adultes	4,00 €
Scolaires	3,00 €
Pers. sans emploi – Etudiants Personnes en situation de handicap	4,50 €

Camping municipal de Verdalle

Prestations 2021	BS	MS	HS
Forfait (*)	15,00 €	20,00 €	26,00 €
Supplément électricité	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Pers. sup > 13 ans	3,50 €	4,50 €	6,50 €
Pers. sup < 13 ans	2,50 €	3,50 €	5,00 €
Animaux	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Voit. Remorque Sup.	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Tente sup.	2,00 €	2,00 €	2,50 €
Groupe	7,00 €	7,00 €	7,00 €
Tente Bivouac nuitée	30,00 €	40,00 €	50,00 €
Bungalow toilé nuitée	45,00 €	60,00 €	85,00 €
Bungalow toilé semaine	210,00 €	400,00 €	550,00 €
Tente Lou Cachote nuitée	50,00 €	65,00 €	90,00 €
Tente Lou Cachote semaine	250,00 €	450,00 €	600,00 €
Tente Lou Barbot nuitée	60,00 €	85,00 €	140,00 €
Tente Lou Barbot semaine	350,00 €	550,00 €	780,00 €
Tente Safari nuitée	70,00 €	90,00 €	150,00 €
Tente Safari semaine	400,00 €	600,00 €	850,00 €

(*) Le forfait inclut 1 à 2 personnes, plus une voiture avec une tente ou une caravane, ou 1 à 2 personnes avec 1 camping-car.

Globalement, il est donc proposé pour l'élaboration du budget primitif 2021 de s'appuyer sur un montant de recettes commerciales d'environ **555 670 €**.

- Maison de l'Huître : 195 000 €
- Camping Municipal de Verdalle : 317 520 €
- Office de Tourisme : 43 150 €

4. TAXE DE SEJOUR

Tenant compte du contexte de l'année 2020, il n'est pas proposé d'augmentation des tarifs de la taxe de séjour. Les tarifs validés par le Conseil Municipal en 2018 restent donc en vigueur pour 2021.

Types et catégories d'hébergement	Barème	Tarifs appliqués par personne et par nuit
Hôtel de tourisme 5 étoiles. Résidence de tourisme 5 étoiles. Meublé tourisme 5 étoiles.	Entre 0.70 et 3.00 €	1,50 €
Hôtel de tourisme 4 étoiles. Résidence de tourisme 4 étoiles. Meublé tourisme 4 étoiles.	Entre 0.70 et 2.30 €	1,10 €
Hôtel de tourisme 3 étoiles. Résidence de tourisme 3 étoiles. Meublé tourisme 3 étoiles.	Entre 0.50 et 1.50 €	0,80 €
Hôtel de tourisme 2 étoiles. Résidence de tourisme 2 étoiles. Meublé tourisme 2 étoiles. Village de vacances de 4 et 5 étoiles.	Entre 0.30 et 0.90 €	0,75 €
Hôtel de tourisme 1 étoile. Résidence de tourisme 1 étoile. Meublé de tourisme 1 étoile. Village de vacances 1,2, et 3 étoiles. Chambre d'Hôtes.	Entre 0.20 et 0.80 €	0,55 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air.	Entre 1 et 5 % du coût par personne de la nuitée	3 % du coût HT de la nuitée par personne. Montant plafonné à 1,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacement dans les aires de camping-cars et parcs de stationnement touristique par tranche de 24h.	Entre 0.20 et 0.60 €	0,20 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes.	0.20 €	0.20 €

Il est proposé pour l'élaboration du budget 2021 d'estimer le montant de la taxe de séjour à **200 000 €**, répartis de la façon suivante :

- Reversement des plates-formes : 110 000 €
- Versement direct des professionnels : 72 000 €
- Versement direct des particuliers : 18 000 €

5. SUBVENTION COMMUNALE

Après deux années passées sans avoir eu besoin de recourir à une subvention municipale, Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT prévoit de solliciter en 2021 une participation financière de la ville destinée à financer les nouveaux champs d'intervention de l'EPIC, à savoir :

- L'Office du Commerce et de l'Artisanat pour un montant de 69 830 €,
- Le reste à charge du Festival Thrillers, déduction faite des partenariats privées, pour un montant de 34 150 €.

Il est donc proposé de solliciter en 2021 une subvention municipale de **103 980 €**.

Les recettes commerciales de l'EPIC ayant été prévues sur la base de l'année 2019, qualifiée « d'année normale », le montant de la subvention 2021 pourra être revu en cours d'exercice en fonction de l'actualité sanitaire du Pays.

6. INVESTISSEMENT 2021

Endettement de l'EPIC

- 1 seul emprunt en cours
- Dernière échéance en septembre 2021 pour un montant de 3 539,48 €

Investissements 2021

Les projets d'investissements 2021 concernent :

→ CAMPING :

Il est souhaité pour le poste de « jardinier » l'achat d'un petit véhicule utilitaire électrique d'occasion « Goupil ». Ce type de véhicule permettra plus facilement, plus rapidement et plus silencieusement le transport des déchets verts à l'intérieur du camping (surface de 1,5 hectares). L'enveloppe pour cet investissement est estimée à 4 000 €.

Prévision d'une ligne de 3 000 € en agencement et installations techniques.

→ MAISON DE L'HUITRE :

Il est souhaité valoriser l'espace terrasse entre le musée et le parcours de découverte extérieur en faisant un espace de convivialité et de détente pour la clientèle uniquement. Il est prévu d'installer :

- Des tables et chaises métalliques colorées
- Un distributeur de boissons (à étudier)

Prévision d'une ligne de 3 000 € en agencement et installations techniques.

- Achat d'un défibrillateur qui sera installée sur la façade d'entrée du musée et donc accessible à l'ensemble des visiteurs du port : 1 000 €
- Achat d'un nouveau coffre-fort : 1 000 €

→ OFFICE DE TOURISME :

- Achat d'un ordinateur portable pour effectuer les visites de classement : 1 000 €
- Logiciel de classement et licences Office : 600 €

→ OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT :

- 1 bureau avec retour, caisson de bureau, table de réunion, armoire, sièges : 4 000 €
- Equipement informatique complet : 1 500 €
- Licence Office : 300 €

→ AUTRES INVESTISSEMENTS EN PREVISION POUR L'ENSEMBLE DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT :

- Mobilier : 2 275 €
- Equipement informatique : 1 000 €
- Licence informatique : 500 €

